

# Quartier du Centre Ville

## Ville de Marignane

*6 094 habitants*



## 72% de la population des quartiers prioritaires du CT Marseille Provence (hors Marseille) résident sur le Centre Ville

	Nb d'habitants	Part parmi l'ensemble de la population des quartiers prioritaires du CT
Florida Parc	945	11,2%
Centre ville	6 094	72,2%
La Gavotte - Peyret	1 403	16,6%
QP - CT Marseille Provence (hors Marseille)	8 442	100,0%
QP d'Aix-Marseille-Provence	301 949	-

Source : CGET & Insee 2013

### Note méthodologique :

L'insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.

Tous les graphiques et tableaux de ce document sont construits à partir de ces données à l'exception de la partie «revenus-pauvreté».

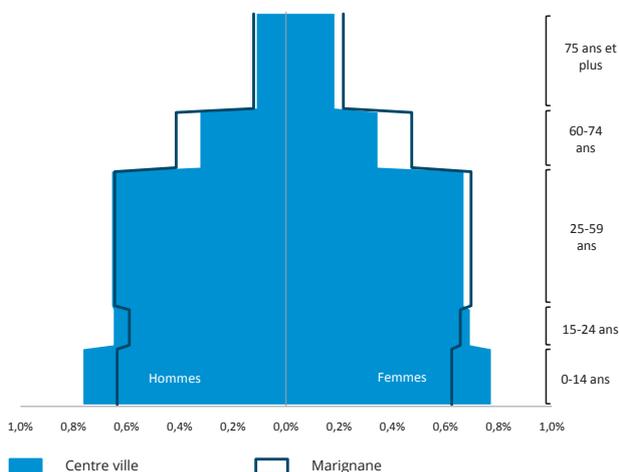
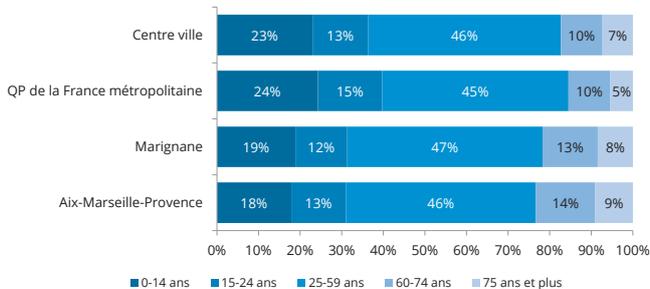
8 442 habitants résident sur les 3 quartiers de la Politique de la ville du CT Marseille Provence (hors Marseille). Ils représentent 3% de la population habitant dans les quartiers de la Politique de la ville de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

6 094 habitants résident sur le quartier du Centre Ville soit 72% de la population des QPV du Conseil de Territoire.

18% de la population marignanaise vit dans ce quartier de la politique de la ville.

## Plus du tiers de la population du quartier a moins de 25 ans

Répartition de la population par tranches d'âge  
Source : Insee, RP 2010



Comme sur l'ensemble des quartiers prioritaires français, le quartier du Centre Ville possède une population plus jeune que son environnement géographique.

Ainsi 36% de sa population a moins de 25 ans (**1 400 enfants de moins de 15 ans et 820 jeunes de 15-24 ans**).

La population en âge d'être active (**les 25-59 ans**) représente **46%** des habitants du quartier (**2 820 personnes**).

17% du quartier a 60 ans ou plus (**dont 610 personnes de 60-74 ans et 445 de 75 ans et plus**).

La pyramide des âges ci-contre montre la sur-représentation des populations jeunes (notamment des moins de 15 ans) dans le quartier du Centre Ville au regard de la ville de Maignane.

## 1,8 fois plus de moins de 20 ans que de 60 ans et plus

L'indice d'évolution des générations âgées est plus faible que celui observé au niveau communal. **Le quartier compte ainsi en 2010, 1,4 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus.**

Le vieillissement à venir de ces générations est proportionnellement moins important qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (il est de 1,9 à l'échelle nationale en 2010).

L'indice de jeunesse du quartier est en revanche plus important que celui de Marignane. **Les moins de 20 ans sont ainsi près de 2 fois plus nombreux que les 60 ans et plus du quartier.**

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		indice
		60-74 ans	75 ans et plus	
Centre ville	1,8	609	445	1,4
QP de la France métropolitaine	2,1	485 285	259 459	1,9
Marignane	1,2	4 586	2 910	1,6
Aix-Marseille-Provence	1,0	261 378	165 156	1,6

Source : Insee, RP 2010

### Note méthodologique :

**L'indice de jeunesse** rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Plus l'indice est fort, plus la population est jeune, mais induit un vieillissement à venir important.

**L'indice d'évolution des générations âgées** rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (basculement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).

## Des ménages plus petits qu'à l'échelle communale

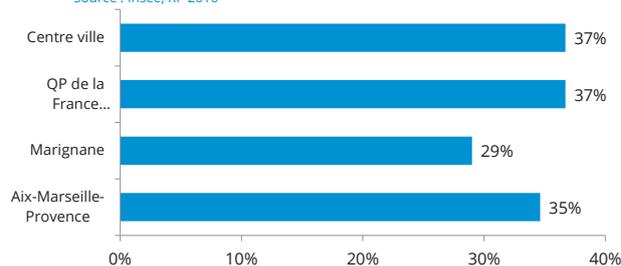
	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
Centre ville	2,2	2 770
QP de la France métropolitaine	2,3	2 089 043
Marignane	2,4	14 157
Aix-Marseille-Provence	2,3	787 791

Source : Insee, RP 2010

**Le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 2 770, soit 19% du total communal.**

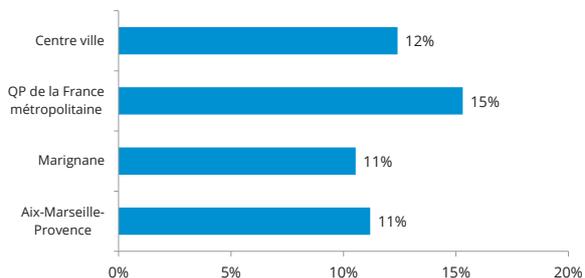
La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est plus faible qu'à l'échelle communale ou intercommunale (2,2 contre respectivement 2,4 et 2,3).

Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages  
Source : Insee, RP 2010



La proportion de personnes seules explique en partie ce phénomène, celle-ci étant nettement plus élevée sur le quartier (37%) que sur la commune (29%). **On estime ainsi à 1 020 le nombre de personnes seules sur le quartier. Parmi elles, 540 sont des femmes et 480 des hommes (53 et 47%).**

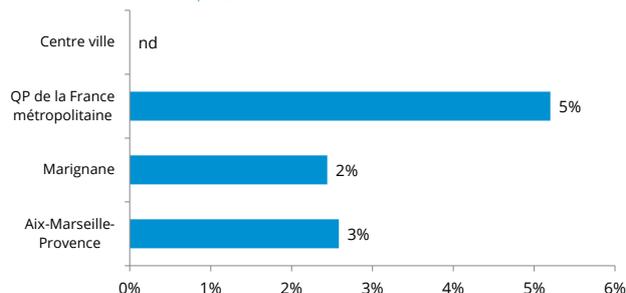
Part des familles monoparentales  
Source : Insee, RP 2010



La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des ménages monoparentaux, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **Sur le quartier, 12% des ménages sont monoparents, soit 340 (11% à l'échelle communale).**

### Part des ménages de 6 personnes et plus

Source : Insee, RP 2010



### 2% des ménages de Marignane sont des ménages de 6 personnes ou plus (345 ménages).

La part de ces ménages de grande taille est relativement faible au niveau communal comme à l'échelle de la Métropole marseillaise.

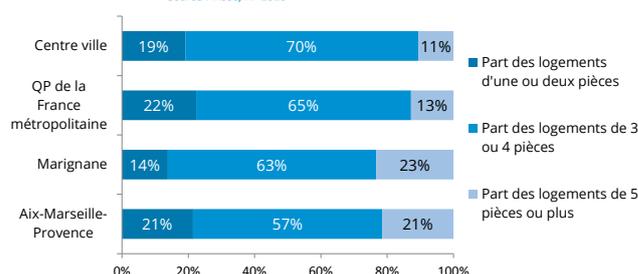
A l'échelle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la proportion atteint 5%.

## 19% des ménages vivent dans un logement inférieur à 3 pièces

Le fait que la taille moyenne des ménages soit plus faible qu'au niveau communal s'explique par une proportion plus importante de petits logements sur le quartier (**19% des résidences principales contre 14% pour Marignane, soit 530 environ**). Les logements de taille moyenne (T3 et T4) sont eux aussi sur-représentés sur le quartier au regard de la commune (70%, soit 1 950 logements).

### Répartition des logements selon le nombre de pièces

Source : Insee, RP 2010



## Trois fois plus d'étrangers qu'à l'échelle communale

	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
Centre ville	1 006	17%
QP de la France métropolitaine	893 693	19%
Marignane	2 187	6%
Aix-Marseille-Provence	104 234	6%

Source : Insee, RP 2010

### 17% de la population du quartier est d'origine étrangère, soit environ 1 000 personnes.

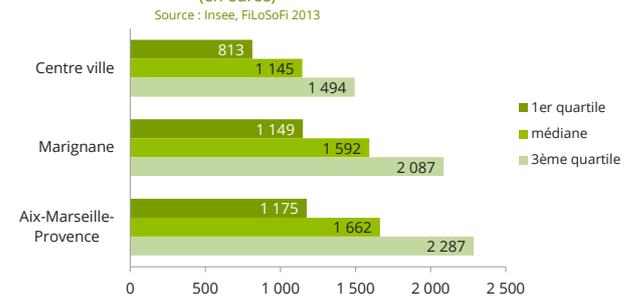
A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est nettement plus importante que sur les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (6% d'étrangers en moyenne communale).

## Un niveau de vie médian mensuel égal à 1 145€

Avec un niveau de vie médian de 1 145€ par mois sur le quartier, l'écart atteint 450€ avec celui de la commune.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 340€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 590€ que ceux de la commune.

Revenus mensuels disponibles par unité de consommation (en euros)



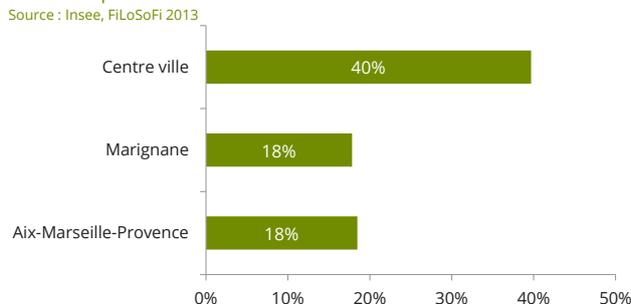
### Note méthodologique :

Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiLoSoFi 2013.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

## 40% de la population vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé sur le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, **40% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 2 420 personnes.**

### Note méthodologique :

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 000€ par mois et par unité de consommation en 2013). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 000€ par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 500€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 300€ par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 100€ par mois.

## Près d'un quart des ménages bénéficient des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
Centre ville	624	22,5%	144	480	5,2%	17,3%
Marignane	1 773	12,5%	561	1 212	4,0%	8,6%
Aix-Marseille-Provence	106 207	12,5%	29 550	76 657	3,8%	9,7%

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

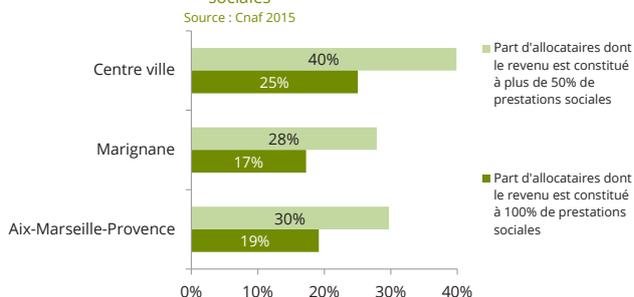
**22% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2015, soit 620 ménages.** La proportion est ainsi supérieure de **10 points** à la moyenne communale. Plus des trois quarts de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (77% soit 480 ménages)**. Ainsi 17% des ménages recensés en 2010 par l'Insee touchent cette allocation.

### Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2015 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

## Un quart des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.

**Ainsi 40% des allocataires de la CAF ont des revenus dépendant de moitié de ces prestations (680 ménages) et 25% ont des revenus dépendant totalement des prestations (430 ménages).** C'est respectivement 12 et 8 points de plus qu'en moyenne communale.

## 22% des assurés sociaux couverts par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
Centre ville	1 336	563	482	120	37%	21%	18%	22%
Marignane	3 308	1 340	1 172	341	18%	10%	8%	10%
Aix-Marseille-Provence	173 551	72 221	60 638	17 940	11%	11%	9%	12%

Source : Cnam 2015

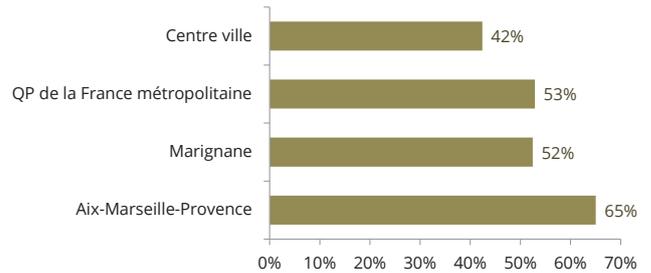
Environ 1 340 personnes bénéficient de la CMU-C sur le quartier à la fin de l'année 2015, **soit 22% des assurés sociaux**. Là encore l'écart avec la commune est important puisqu'il atteint 12 points. Quelque soit le territoire observé, **le taux de couverture le plus important se situe chez les populations jeunes (moins de 18 ans) : plus du tiers bénéficie de la CMU-C sur le quartier du Centre Ville (37%).**

## 42% des jeunes de 16-24 ans sont scolarisés

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation sur le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

**Sur le quartier, le taux de scolarisation des 16-24 ans atteint 42%**, soit 11 points de moins que celui de l'ensemble des QP de la France métropolitaine (53%) et 10 points de moins que la moyenne communale (52%).

Taux de scolarisation des 16-24 ans  
Source : Insee, RP 2010

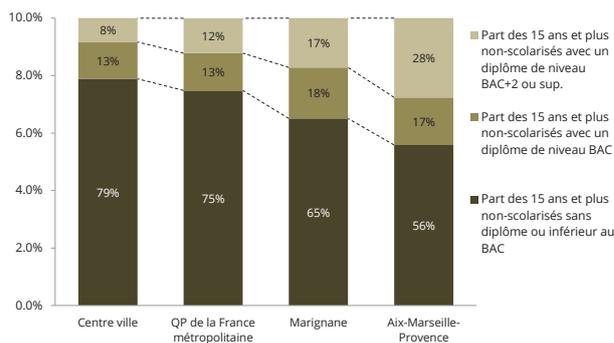


### Note méthodologique :

Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans. Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

## 79% de la population non-scolarisée possède un bas niveau de formation

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation  
Source : Insee, RP 2010



### Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.

**Les bas niveaux de formation** (inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.

Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs ; dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

**Sur le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 79%**, soit 4 points de plus que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Ce taux est supérieur de 14 points à celui de la ville de Marignane (65%).

Par conséquent **la part des 15 ans et plus non-scolarisés avec un diplôme de niveau BAC+2 ou sup. n'est que de 8% sur le Centre Ville**, contre 17% au niveau communal.

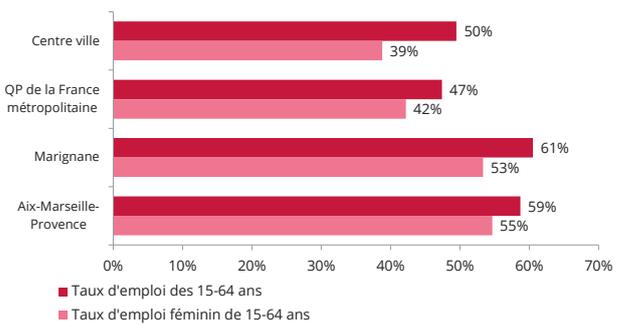
## 50% des 15-64 ans sont en emploi

Le taux d'emploi des 15-64 ans sur le quartier est légèrement supérieur à celui de l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains (50% contre 47%). Il est cependant inférieur à la moyenne communale qui atteint 61%.

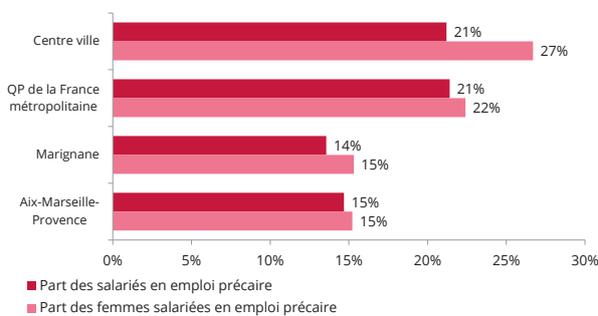
Le **taux d'emploi féminin** est plus faible que celui des hommes sur le quartier puisqu'il n'est que de **39%** (53% sur la commune).

A ce faible taux d'emploi, se cumule une forte précarité dans l'emploi, puisque **21% des salariés sont en contrat dit précaire** (à durée déterminée). La **précarité de l'emploi** est encore plus prononcée chez les salariées : **27%**.

Taux d'emploi des 15-64 ans  
Source : Insee, RP 2010



Part des salariés en emploi précaire  
Source : Insee, RP 2010



### Note méthodologique :

Les données des 2 graphiques ci-contre sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.

**Le taux d'emploi** rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le **taux d'emploi féminin** rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.

Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

## Près d'un quart des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de 2 ans à Pôle Emploi

	Nb de DEFM des catégories ABC en 2016	Répartition selon le sexe				Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)	
		Hommes		Femmes		Nb	%
		Nb	%	Nb	%		
Centre ville	821	454	55%	367	45%	192	23%
QP d'Aix-Marseille-Provence	46 167	26 305	57%	19 595	42%	11 365	25%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

A la fin de l'année 2016, **821 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident sur le quartier, dont 55% d'hommes.

Le **chômage de longue durée (2 ans ou plus)** sur le quartier est très proche de la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires d'Aix-Marseille-Provence (**23%**).

### Note méthodologique :

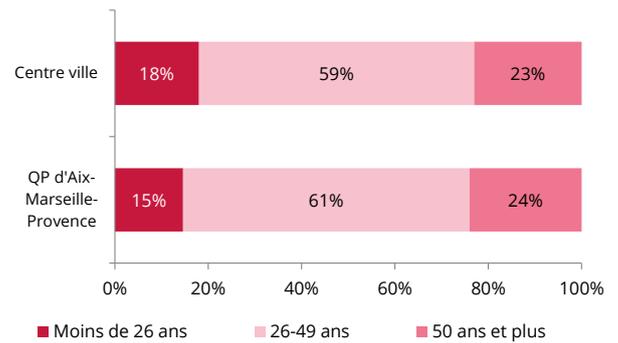
Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QPV de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2016.

## 59% des demandeurs d'emploi ont entre 26 et 49 ans

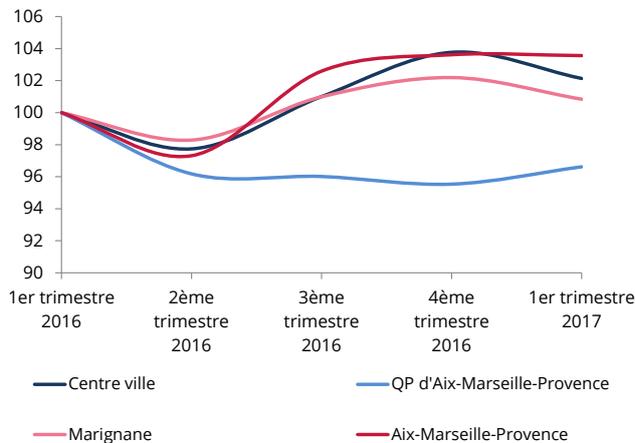
Compte tenu des tranches d'âge considérées, les 26-49 ans représentent assez logiquement la majeure partie des DEFM des catégories ABC, quel que soit le territoire. **Près de 60% des demandeurs d'emploi sont âgés de 26 à 49 ans.** Sur le quartier du Centre Ville, la part des DEFM âgés de moins de 26 ans atteint 18%, et celle des personnes âgées de 50 ans et plus 23%.

Répartition par âge des DEFM des catégories ABC  
Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016



## Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi depuis le 2ème trimestre 2016

Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (base 100 en mars 2016)  
Source : Insee, Pôle Emploi



L'année 2016 est marquée par une hausse du nombre de demandeurs d'emploi à partir du 2ème trimestre.

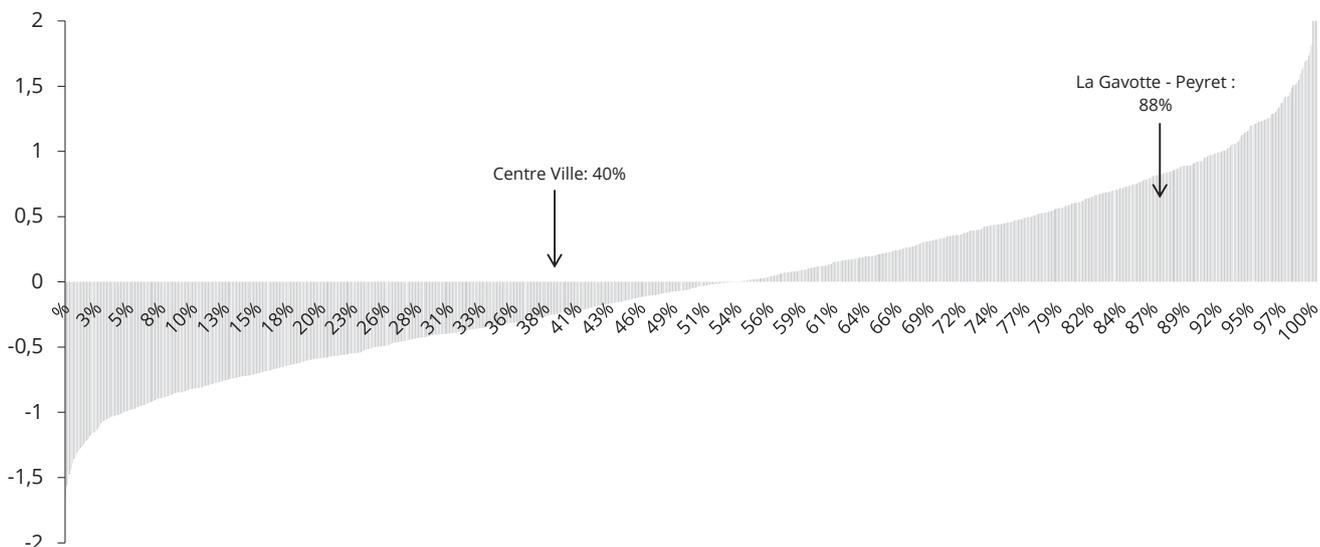
Cette augmentation est plus intense sur le quartier du Centre Ville que sur les autres territoires de comparaison. Au total, on observe une hausse de **2% entre les 1ers trimestres 2016 et 2017 sur le quartier.**

Au 1er trimestre 2017, les DEFM du quartier représentent **un quart** de ceux résidant sur la commune.

# Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés

## Répartition des quartiers politique de la ville par indice synthétique de difficultés

Source : Insee, calcul Compas



L'indicateur synthétique de difficulté place les quartiers du CT Marseille Provence (hors Marseille) de part et d'autre de l'axe : le quartier de la Gavotte-Peyret concentre davantage de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. A l'inverse le quartier du Centre Ville présente une situation plus favorable que la moyenne.

**Le quartier du Centre Ville se situe au 475ème rang des quartiers prioritaires métropolitains (parmi les 1 174 dont la donnée est disponible sur les 4 indicateurs), c'est à dire parmi les 40% les moins fragiles.**

### Note méthodologique :

L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus réparti l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

